

Pourquoi une concertation ?

La concertation publique porte sur le projet de création de la Zone d'Aménagement Concertée Magna Porta. Ce projet est placé sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole.

La concertation préalable constitue une étape importante, qui s'inscrit dans le cadre des articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Les objectifs de la concertation sont :

- informer largement,
- écouter le public, permettre l'expression de ceux qui le souhaitent,
- enrichir le projet,
- recueillir des éléments d'aide à la décision.

A l'issue de la concertation qui sera enrichie au fur et à mesure de l'avancement du dossier et des projets, l'ensemble des propositions et des remarques formulées sera analysé et fera l'objet d'un bilan de concertation qui sera présenté en Conseil communautaire pour approbation.

Magna Porta : une porte ouverte sur Nîmes et sa région

Le projet urbain Magna Porta est déterminé par l'arrivée d'un équipement majeur à l'échelle de l'agglomération nîmoise, la gare TGV de Manduel/Redessan.

Si la gare de Manduel/Redessan entre dans la catégorie des gares "hors la ville" (une dizaine de kilomètres avec la ville de Nîmes), l'interconnexion avec l'axe TER existant Alès-Beaucaire-Tarascon, lui confère un positionnement stratégique qui invite à penser Magna Porta à l'échelle de ce grand territoire et même au-delà.

La nouvelle gare se trouve de plus à la confluence de nombreux espaces touristiques majeurs : la Provence, les Cévennes, la Camargue,...

Un futur pôle d'emplois au coeur d'un territoire résidentiel en croissance

Le pôle gare et plus généralement Magna Porta sont des leviers de développement et de reconfiguration puissants pour un territoire périurbain en forte croissance démographique.

En considérant la volonté politique de faire de Magna Porta une opportunité pour répondre à la fragilité de l'économie du territoire, Nîmes Métropole souhaite générer la création de 3 000 emplois d'ici 15-20 ans, grâce à l'impulsion d'une politique économique utilisant le levier de l'aménagement et des équipements technologiques innovants, avec une moyenne de 30 à 40 emplois à l'hectare (hors secteur agricole).

Une plateforme industrielle pour dynamiser l'économie nîmoise

Avec 25 590 établissements économiques, l'agglomération nîmoise, intégrée au territoire du Sud du Gard (SCOT), est caractérisée par un faible tissu d'entreprises industrielles.

L'ambition de Magna Porta est de remédier à ce déficit industriel structurel. Afin de participer à la

création et au développement d'une industrie nîmoise, deux axes stratégiques semblent émerger :

- S'appuyer sur le secteur agricole,
- Miser sur les anticipations technologiques.

L'ambition de Magna Porta est d'attirer des acteurs extérieurs au territoire et d'accompagner les entreprises locales en phase de développement. Il s'agit aussi d'offrir des conditions d'accueil complémentaires aux autres pôles économiques de la Région.

[En savoir + sur le projet Magna Porta](#)

Quelles modalités de concertation ?

Pour vous informer, poser une question ou déposer un avis, vous pouvez :

- utiliser directement cette plateforme d'échanges Agglo Forum - Retrouvez dans la rubrique "téléchargements", le dossier de concertation présentant le projet. N'hésitez pas à poser vos questions ou déposer vos avis via la "boite contact"
- vous rendre sur un des 6 sites sur Manduel, Redessan, Rodilhan, Marguerittes ou Nîmes où vous trouverez le dossier de concertation ainsi qu'un registre pour recueillir vos avis (chacun peut y inscrire librement ses commentaires, suggestions ou questions)